

## Des statistiques que vous devriez connaître sur les vols d'automobiles.<sup>2</sup>

- Le vol d'automobiles est l'un des crimes les plus fréquemment commis au Canada, selon les données communiquées par la police.
- En 2010, la police a signalé près de 93 000 vols d'automobiles, soit une moyenne quotidienne d'environ 254 véhicules.
- Environ deux tiers de tous les véhicules volés ont été volés dans des espaces publics tels que les aires de stationnement ou les rues. Le tiers restant a été volé dans des résidences privées.
- Le Bureau d'assurance du Canada démontre que le vol d'auto coûte aux Canadiens environ 1 milliard de dollars par année, si on pense aux frais que ces crimes entraînent dans divers domaines, notamment les soins de santé, les services policiers et les frais juridiques, et aux montants qu'il faut déboursier, particulièrement les franchises.<sup>3</sup>

Pour en apprendre davantage sur les produits de Kia Protect, communiquez avec le concessionnaire Kia de votre région, composez notre numéro sans frais 1 866 475-8864 ou visitez le site [kia.ca/kiaprotect](http://kia.ca/kiaprotect).

Assistance sans frais :  
1 866 475-8864

[kia.ca/kiaprotect](http://kia.ca/kiaprotect)

1. Certaines conditions et limites d'avantages s'appliquent. Consultez le contrat/la police pour obtenir tous les détails.
2. Source : Statistiques Canada, 2010.
3. Source : Le Bureau d'assurance du Canada (2010).

Les informations fournies dans le présent dépliant ne constituent qu'un résumé de certaines modalités du contrat/de la police. Consultez le contrat/la police pour tous les détails sur la couverture et ses exclusions. Les modalités du contrat/de la police ont préséance sur le contenu du présent dépliant. Le contrat/la police peut ne pas être offert(e) dans toutes les provinces et tous les territoires. Les dispositions propres à chaque province et à chaque territoire peuvent varier.



Du mouvement vient l'inspiration

## Systeme de prévention du vol de Kia

Pour les véhicules neufs, d'occasion et d'occasion certifiés<sup>MC</sup>.

 Protect



## L'identification du véhicule : un élément dissuasif puissant.

Les véhicules ne possédant aucun indicateur de protection antivol sont une cible tentante pour les voleurs. En fait, avec plus de 400 vols de véhicules chaque jour au Canada, les voleurs d'auto ont l'embarras du choix. Toutefois, l'Antivol de Kia Protect est un système conçu pour aider à dissuader les voleurs potentiels de s'emparer de votre véhicule. Si votre véhicule était volé, l'Antivol de Kia Protect augmenterait les chances de le récupérer ou offrirait un escompte destiné à réduire le coût d'achat d'un nouveau véhicule.

L'Antivol de Kia Protect est constitué d'étiquettes d'avertissement bien visibles pour les vitres et de numéros permanents préinscrits, gravés sur les panneaux de carrosserie de votre véhicule, afin de rendre votre véhicule moins attirant pour les voleurs potentiels. Les numéros permanents préinscrits permettent d'ajouter votre véhicule à une base de données nationale afin d'en faciliter le repérage. Les étiquettes pour vitres, repérables par la police, avertiront les voleurs potentiels que votre véhicule est muni d'un système antivol. Et puisque les voleurs cherchent des cibles faciles, ils ne seront pas tentés de le voler. Par ailleurs, en cas de vol et de récupération de votre véhicule, et si celui-ci était endommagé ou si des biens y avaient été volés, Kia Canada vous rembourserait le montant intégral déboursé pour l'achat de l'Antivol de Kia Protect. Si votre véhicule volé n'était pas récupéré dans les 30 jours suivant la date du vol ou s'il était déclaré une perte totale par votre assureur, votre concessionnaire-vendeur vous accorderait un escompte pouvant atteindre 5 000 \$, applicable à l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion.<sup>1</sup>

## Un moyen efficace de prévenir le vol de votre véhicule.

Les voleurs d'auto ne tenteront pas de voler un véhicule muni de l'Antivol de Kia Protect. Le système offre, entre autres :

### Plusieurs options de terme

L'Antivol de Kia Protect offre des options de termes allant de 24 à 84 mois.

### Protection pour véhicules récupérés

En cas de vol et de récupération de votre véhicule Kia, qui a été endommagé ou dans lequel des biens ont été volés, le prix d'achat du produit Antivol de Kia Protect sera entièrement remboursé.<sup>1</sup>

### Protection pour véhicules non récupérés ou déclarés une perte totale

Si votre véhicule volé n'est pas récupéré après 30 jours ou s'il est récupéré et déclaré une perte totale, le concessionnaire-vendeur vous accordera un escompte pouvant atteindre 5 000 \$, applicable à l'achat d'un nouveau véhicule.<sup>1</sup>

## Identification du véhicule.

Tous les véhicules Kia sont munis de numéros permanents individualisés et discrètement gravés sur divers panneaux de la carrosserie afin d'en assurer le repérage.

## L'Antivol de Kia Protect offre les avantages suivants :

- Méthode éprouvée pour dissuader les voleurs potentiels de s'emparer de votre véhicule.
- Si votre véhicule est volé et s'il est récupéré dans les 30 jours suivant la date du vol, vous recevrez un remboursement intégral du prix d'achat du produit Antivol de Kia Protect.
- Un escompte pouvant atteindre 5 000 \$ est offert en guise de compensation pour un véhicule non récupéré ou déclaré une perte totale.<sup>1</sup>

**Pour en apprendre davantage sur les produits de Kia Protect, communiquez avec le concessionnaire Kia de votre région, composez notre numéro sans frais 1 866 475-8864 ou visitez le site [kia.ca/kiaprotect](http://kia.ca/kiaprotect).**



Les statistiques démontrent qu'environ 40 % des véhicules volés au Canada ne sont jamais retrouvés.<sup>2</sup> Lorsqu'ils voient les étiquettes pour vitres de l'Antivol de Kia Protect, les voleurs sont immédiatement avertis que votre véhicule est repérable.